



Coupe de l'Amitié Corporative des Deux-Sèvres

Siège social : HOTEL DE LA VIE ASSOCIATIVE, 12 RUE JOSEPH CUGNOT - 79000 NIORT

Association régie par la loi de 1901 — Site internet : www.cacds.fr

Un certificat médical est-il obligatoire pour pratiquer le badminton au sein de la CACDS ?

L'obligation de présenter un certificat médical récent dépend du cadre dans lequel vous pratiquez le badminton.

1) Vous avez une licence de badminton (Fédération Française de Badminton)

Si vous possédez une licence de badminton valide, vous n'avez pas besoin de présenter un nouveau certificat médical pour vous inscrire aux compétitions organisées par la CACDS. Il vous suffit de présenter le certificat médical (établi désormais tous les 3 ans) pour faire renouveler votre licence de badminton.

2) Vous avez une licence d'un autre sport (établie par une autre fédération sportive)

Si vous possédez une licence sportive sans rapport avec le badminton, vous devez présenter un certificat médical de non contre-indication à la pratique du badminton datant de moins d'un an. Par exemple, si vous avez une licence de football (établie par la F.F.F.) et que vous voulez participez à une compétition de badminton CACDS.

3) Vous n'avez aucune licence sportive

La CACDS, en tant qu'organisatrice d'activités de sports et de loisirs, établie chaque saison des **cartes d'adhésion** à l'association au nom des adhérents (la CACDS ne délivre pas de licence). A ce titre, la CACDS exige des certificats médicaux récents pour participer à ses activités.

Il ne s'agit pas d'une obligation légale mais **d'une condition d'adhésion** ⁽¹⁾ à l'association CACDS, condition liée notamment aux assurances souscrites par la CACDS.

Le certificat médical, établi annuellement, doit certifier l'absence de contre-indication à la pratique du badminton, et ne pas se contenter d'indiquer une aptitude générale au sport.

(1) Voir articles 18 et 24, alinéa 3 des règlements généraux de la CACDS, dont le texte est intégralement repris sur le document « demande de cartes d'adhésion Badminton » fourni aux équipes avant le début de la saison.



Coupe de l'Amitié Corporative des Deux-Sèvres

Siège social : HOTEL DE LA VIE ASSOCIATIVE, 12 RUE JOSEPH CUGNOT - 79000 NIORT

Association régie par la loi de 1901 - Site internet : www.cacds.fr



Ce questionnaire de santé vous permet de savoir si vous devez fournir un certificat médical pour renouveler votre adhésion à la CACDS.

Questionnaire de santé

Répondez aux questions suivantes par OUI ou par NON*	OUI	NON
Durant les 12 derniers mois		
1) Un membre de votre famille est-il décédé subitement d'une cause cardiaque ou inexpliquée ?	☐	☐
2) Avez-vous ressenti une douleur dans la poitrine, des palpitations, un essoufflement inhabituel ou un malaise ?	☐	☐
3) Avez-vous eu un épisode de respiration sifflante (asthme) ?	☐	☐
4) Avez-vous eu une perte de connaissance ?	☐	☐
5) Si vous avez arrêté le sport pendant 30 jours ou plus pour des raisons de santé, avez-vous repris sans l'accord d'un médecin ?	☐	☐
6) Avez-vous débuté un traitement médical de longue durée (hors contraception et désensibilisation aux allergies) ?	☐	☐
A ce jour		
7) Ressentez-vous une douleur, un manque de force ou une raideur suite à un problème osseux, articulaire ou musculaire (fracture, entorse, luxation, déchirure, tendinite, etc...) survenu durant les 12 derniers mois ?	☐	☐
8) Votre pratique sportive est-elle interrompue pour des raisons de santé ?	☐	☐
9) Pensez-vous avoir besoin d'un avis médical pour poursuivre votre pratique sportive ?	☐	☐
<i>* NB : les réponses formulées relèvent de la seule responsabilité de l'adhérent(e).</i>		

Si vous avez répondu NON à toutes les questions :

Pas de certificat médical à fournir. Simplement attestez, avoir répondu NON à toutes les questions .

Si vous avez répondu OUI à une ou plusieurs questions :

Certificat médical à fournir. Consultez un médecin et présentez-lui ce questionnaire renseigné.

Toute déclaration erronée ou remise de faux documents au club / association engagée en CACDS, dégage de toute responsabilité la CACDS. L'examen des documents n'est pas pris en charge par la CACDS. L'utilisation de ce formulaire est obligatoire, il doit être remis avec la demande d'adhésion au club / association qui le conservera.



Coupe de l'Amitié Corporative des Deux-Sèvres

Siège social : HOTEL DE LA VIE ASSOCIATIVE, 12 RUE JOSEPH CUGNOT - 79000 NIORT

Association régie par la loi de 1901 - Site internet : www.cacds.fr

ATTESTATION

Je soussigné(e),

NOM :

PRÉNOM :

atteste avoir renseigné le questionnaire de santé et avoir répondu par la négative à l'ensemble des questions.

Date : / / 20.....

Signature de l'Adhérent(e)

POUR LES MINEURS

Je soussigné(e),

NOM :

PRÉNOM :

en ma qualité de représentant légal de :

NOM :

PRÉNOM :

atteste qu'il/elle a renseigné le questionnaire de santé et a répondu par la négative à l'ensemble des questions.

Date : / / 20.....

Signature du représentant légal de l'Adhérent(e) :